

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2023

Date de convocation : L'an deux mil vingt-trois, le neuf mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de L'HUISserie, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Pierre THIOT, maire.

Date d'affichage : 13 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Absent : 0

Pouvoirs : 6

Votants : 27

Secrétaire de séance :
Gwendoline BERNARD

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
Thierry BAILLEUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fabienne LEMONNIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gwendoline BERNARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Ange MARGUERITE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régis BOUGLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nicolas MOREL	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Jean-Marc BOUHOURS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maryvonne OGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Émily CHATELLIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chantal PLACÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
André CHAUVIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monique PORTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anthony CIVET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Claire QUINTON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Noëlle DELAHAIE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Éliane RENOARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valérie FOUCHER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Stanislas SALMON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Emmanuel HAMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gyslène THIBAUDEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabrice HUMEAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Pierre THIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anne-Marie JANVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Olivier TRICOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marc LANDSHEERE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	René VAUCORET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nathalie LE ROUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Ont donné pouvoir : Valérie FOUCHER a donné pouvoir à Anne-Marie JANVIER, Fabrice HUMEAU a donné pouvoir à Monique PORTIER, Noëlle DELAHAIE a donné pouvoir à Chantal PLACÉ, Nicolas MOREL a donné pouvoir à René VAUCORET, Claire QUINTON a donné pouvoir à Jean-Pierre THIOT, Stanislas SALMON a donné pouvoir à Anthony CIVET.

Absent : néant

BUDGETS PRIMITIFS 2023 – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 : BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE LA PERRINE, BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU FOUGERAY, BUDGET ANNEXE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ET BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES RUISSEAUX

RAPPORTEUR : OLIVIER TRICOT

Délibération 2023-FIN-02-08

Il est proposé au conseil municipal de procéder, après l'adoption des comptes administratifs et de gestion, à l'affectation des résultats :

• BUDGET PRINCIPAL

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement 2022 (1)	4 877 644,83 €
Dépenses de fonctionnement 2022 (2)	4 585 529,53€
Résultat de l'exercice 2021 = (1)-(2)	292 115,30 €
Résultat de fonctionnement reporté (2021)	€
Résultat de fonctionnement à affecter [A]	292 115,30€
<i>Restes à réaliser en recettes de la section de fonctionnement</i>	€
<i>Restes à réaliser en dépenses de la section de fonctionnement</i>	€

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement 2022 (1)	2 013 226,49 €
Dépenses d'investissement 2022 (2)	1 263 144,31 €

Résultat de l'exercice 2022 = (1)-(2)	750 082,18 €
Résultat d'investissement reporté (2021)	513 913,14 €
Résultat d'investissement : report au compte R 001 [B]	1 263 995,32 €
Restes à réaliser en recettes (C ₁)	7 111 €
Restes à réaliser en dépenses (C ₂)	529 187,18 €
Besoin de financement des restes à réaliser [C] = (C₁) – (C₂)	522 076,18 €

Besoin de financement de la section d'investissement [B] + [C]	-741 919,14 €
---	----------------------

Ainsi, concernant la section de fonctionnement, il est proposé l'affectation de résultat suivante :

Résultat de fonctionnement à affecter [A]	292 115,30 €
Affectation au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	292 115,30 €
Affectation au compte R002 – Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €

• BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE LA PERRINE

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement 2022 (1)	1 586 357,35 €
Dépenses de fonctionnement 2022 (2)	1 899 068,26 €
Résultat de l'exercice 2022 = (1)-(2)	- 312 710,91 €
Résultat de fonctionnement reporté (2021)	2 064 355,16 €
Résultat de fonctionnement à affecter au compte R 002	1 751 644,25 €

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement 2022 (1)	1 416 211,11 €
Dépenses d'investissement 2022 (2)	1 592 313,69 €
Résultat de l'exercice 2022 = (1)-(2)	- 176 102,58 €
Résultat d'investissement reporté (2021)	- 1 257 155,48 €
Résultat d'investissement : report au compte D 001	- 1 433 258,06 €

• BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU FOUGERAY

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement 2022 (1)	398 015,66 €
Dépenses de fonctionnement 2022 (2)	398 015,66 €
Résultat de l'exercice 2022 = (1)-(2)	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (2021)	392,11 €
Résultat de fonctionnement à affecter au compte R002	392,11 €

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement 2022 (1)	301 789,88 €
Dépenses d'investissement 2022 (2)	380 090,46 €
Résultat de l'exercice 2022 = (1)-(2)	- 78 300,58 €
Résultat d'investissement reporté (2021)	1 198 210,12 €
Résultat d'investissement : report au compte R001	1 119 909,54 €

• BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES RUISSEAUX

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement 2022 (1)	37 707,55 €
Dépenses de fonctionnement 2022 (2)	37 707,55 €

Résultat de l'exercice 2022 = (1)-(2)	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (2021)	néant
Résultat de fonctionnement à affecter	0,00 €

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement 2022 (1)	737,50 €
Dépenses d'investissement 2022 (2)	37 707,55 €
Résultat de l'exercice 2022 = (1)-(2)	- 36 970,05 €
Résultat d'investissement reporté (2021)	737,50 €
Résultat d'investissement : report au compte D001	37 707,55 €

• **BUDGET ANNEXE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ**

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
Recettes d'exploitation 2022 (1)	2 239,67 €
Dépenses d'exploitation 2022 (2)	3 995,91 €
Résultat de l'exercice 2022 = (1)-(2)	- 1 756,24 €
Résultat d'exploitation reporté (2021)	- 1 609,44 €
Résultat d'exploitation : report au compte D 002	3 365,68 €

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement 2022 (1)	3 520,85 €
Dépenses d'investissement 2022 (2)	4 133,78 €
Résultat de l'exercice 2022 = (1)-(2)	- 612,93 €
Résultat d'investissement reporté (2021)	2 435,42 €
Résultat d'investissement : report au compte R 001	1 822,49 €

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants fixant les règles de l'affectation des résultats ;

Vu la délibération n°2023-FIN-02-04 du 9 mars 2023 relative à l'adoption des comptes de gestion de l'exercice 2022;

Vu la délibération n°2022-FIN-02-05 du 9 mars 2023 relative à l'adoption des comptes administratifs de l'exercice 2022;

Vu l'avis de la commission finances du 1er mars 2023;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 22 voix POUR, 5 ABSTENTIONS (M. BOUHOURS, M. HAMON, Mme LEROUX, Mme RENOUARD et Mme THIBAudeau)

▶ **DÉCIDE** d'affecter les résultats du budget principal comme exposé ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 22 voix POUR, 5 ABSTENTIONS (M. BOUHOURS, M. HAMON, Mme LEROUX, Mme RENOUARD et Mme THIBAudeau)

▶ **DÉCIDE** d'affecter les résultats du budget annexe Lotissement des Ruisseaux comme exposé ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'affecter les résultats des budgets annexes des Lotissements de la Perrine, du Fougeray et production d'électricité comme exposé ci-dessus.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de la commune de L'Huisserie ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

L'Huisserie, le 13 mars 2023

Le maire,

Jean-Pierre THIOT

